

Le CIIB patronnera en 1985 l'introduction en Bourse d'une vingtaine de PME-PMI

Une nouvelle étape va être franchie en 1985 par le Centre d'informations et d'introductions boursières dans son objectif d'acclimater progressivement les petites entreprises aux marchés des capitaux en vue d'accroître leurs fonds propres et stimuler leurs investissements.

DEPUIS sa création, en septembre 1982, six mois avant l'ouverture du second marché, le CIIB s'est largement avancé dans la mission que lui ont fixée ses fondateurs. Il a ainsi participé de façon active à la réhabilitation du marché hors cote en tant qu'antichambre du second marché, en assistant les entreprises qui, par elles-mêmes, n'ont pas les moyens d'accéder à la Bourse.

Les huit sociétés suivies par le CIIB auront réalisé en 1984 plus de 50 millions de francs de transactions, ce qui représente près de 10 % des transactions du marché hors cote ; leur capitalisation boursière est de 200 millions de francs. Et ces huit PME familiales qui ont conservé leur entière autonomie de gestion, ont maintenant plus de 4.000 actionnaires trouvés grâce à la Bourse. Parmi elles, cinq ont développé leurs fonds propres et ont

trouvé en tout 25 millions d'argent frais.

De plus, quatre séminaires destinés aux cadres et dirigeants d'entreprise ont été réalisés pour développer et actualiser leurs connaissances boursières. Les sociétés Ortiz Miko, Zodiac, Absorba Poron, Gérard Pasquier, Clarins Matériaux Service et Géorex étaient parmi les premiers participants et sont aujourd'hui négociées sur le second marché ; quarante autres chefs d'entreprise ont participé à ces stages.

Créé par d'anciens commis d'agents de change, remisiers et gérants de portefeuilles, à l'initiative de M. Jean Salwa, le CIIB a mis au point une méthode pratique pour faire accéder au marché boursier les entreprises tout en préservant leur indépendance et en les assistant pour toutes les questions concernant la Bourse. Il s'engage parallèlement à sauvegarder l'intérêt

des petits porteurs sur un marché à la fois plus étroit et plus aléatoire que les marchés officiels ou le second marché.

Selon les statistiques, 40 % des entreprises françaises devront « changer de mains » avant 1990. Créées après la guerre, par des hommes qui avaient alors entre vingt-deux et trente-cinq ans, ces entreprises devront changer de dirigeants : 22.000 entreprises PME-PMI sont confrontées à ce problème.

Le passage par la Bourse est un moyen permettant les changements sans heurt, tout en favorisant la continuité des investissements par apport de fonds propres extérieurs.

Le CIIB escompte patronner en 1985 un minimum de vingt nouvelles introductions, et espère apporter les preuves irréfutables que le hors-cote peut être un véritable vivier de PME-PMI performantes capables de s'acclimater progressivement aux techniques boursières et d'acquiescer la maturité financière suffisante pour accéder au second marché puis au marché officiel, tout en évitant les excès constatés lors des introductions directes.